



Xxxxxx garde mes infos bancaires sans me le dire

Par AlexM

Bonjour,

xxxxxx garde mes informations bancaires enregistrées dans sa base de donnée mais m'indique sur la page de mon compte, que ce soit en passant par l'appli ou par le site web, qu'il ne les possède pas.

Mais il les possède bel et bien.

La dernière fois que j'ai passé commande, j'ai vérifié dans la partie dédiée aux informations de paiement, si ma carte était enregistrée.

Voyant que xxxxxx me certifiait que je ne possédais aucune carte enregistrée, j'ai cliqué sur "payer" en pensant que j'allais être renvoyé sur une page où rentrer mes infos bancaires pour payer... sauf que non.

La commande a été payée immédiatement sans qu'on me demande aucune info bancaire ce qui veut forcément dire que xxxxxx conserve ces infos, bien qu'il m'indique le contraire.

Ma question est la suivante, xxxxxx est il dans l'illégalité en conservant mes infos bancaires tout en m'indiquant qu'il ne les possède pas ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il y a plein d'autres explications à ce que vous décrivez, y compris que votre navigateur a gardé les données, ou encore votre compte G..., etc.

Il faudrait vérifier si cette situation se reproduit sur d'autres sites de vente en ligne.

Votre banque doit aussi demander une double identification par code SMS et code d'achat internet pour sécuriser cet achat. Est-ce le cas ? Toutes les banques ne respectent pas encore cette obligation...

Si vous craignez des fraudes (ce qu'on peut comprendre) faites opposition à cette carte et demandez une nouvelle carte. Selon les banques c'est le plus souvent facturé.

Et aussi lisez ces conseils utiles :

[url=https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/fraude-carte-bancaire]https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/fiches-reflexes/fraude-carte-bancaire[/url]

[url=https://www.economie.gouv.fr/particuliers/perte-vol-carte-bancaire]https://www.economie.gouv.fr/particuliers/perte-vol-carte-bancaire[/url]

Par Nihilscio

Bonjour,

xxxxxx est il dans l'illégalité en conservant mes infos bancaires tout en m'indiquant qu'il ne les possède pas ?

C'est bien possible. La maison mère est chinoise. Tout est à craindre. Il faut éviter d'utiliser une carte bancaire pour des achats en ligne. Les banques proposent un service de carte virtuelle à usage unique. C'est à privilégier. Le numéro ne servant qu'une fois, il est inutilisable par ceux qui l'auraient enregistré. Quant à la carte physique, il est prudent de demander à la banque à ce qu'elle ne puisse servir que lorsqu'elle est présentée physiquement.

Par AlexM

Bonjour,

@yapadequoi

Ma CB a été enregistrée chez eux un très court instant, et je me souviens l'avoir supprimé. C'était il y a quelques mois.

Les commandes ont été passées via l'appli xxxxxx, la carte enregistrée aussi via l'appli.

Il se pourrait éventuellement que leur appli, bien que j'aie supprimées les infos de ma carte, les ait conservé ?

Pour le savoir je devrais essayer de réinstaller l'appli en supprimant les données de mon téléphone, et repasser commande donc.

@Nihilscio

Citation : xxxxxx est il dans l'illégalité [...] C'est bien possible. La Maison mère est chinoise

Oui justement, étant aussi réputés pour le fichage/traçage de leurs citoyens, est ce que c'est vraiment étonnant qu'xxxxxx se permette de conserver des infos de CB que l'utilisateur a pourtant supprimé...

Changer de carte me sera payant, de plus elle sera changée fin 2023.

Il n'y a pas urgence ni même vraiment de danger, pour que mes infos de CB conservées chez eux soi utilisées par un tiers, il faudrait que leur base de données soit piratée.

Toujours est-il que, ne serait-ce que par principe, j'essaye d'obtenir de leur part la garantie que mes infos de CB sont effacées et ne seront plus conservées dans le base de données.

Par yapasdequoi

Alors bon courage pour obtenir un truc d'un site chinois...

On ne pourra pas vous y aider.

Si vous n'êtes pas inquiet, tant mieux pour vous... Mais vous devriez être plus prudent avec vos données bancaires.

Par AlexM

L'appli de ma banque ne permet pas l'utilisation des cartes virtuelles, donc c'est la vérification bancaire par sms et code secret.

Ça me convient en terme de prudence.

De toute façon à partir du moment où ma banque propose ce système et pas un autre...

D'autant que pour que mes données bancaires soient en danger, il faudrait que la base de données d'xxxxxx soit piratée et que mes infos bancaires soient volées. Quelles probabilités.

Ma CB expire dans quelques mois.

Donc c'est évidemment plus une question de principe que d'inquiétude.